

# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2025/013

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 15  
présents : 10  
votants : 11

L'an deux mille vingt-cinq, le treize mars, le Conseil Municipal de la Commune de Cussac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chapiteau de la Fontanelle, sous la présidence de Monsieur André RAVET, Adjoint au Maire.

Date de convocation de l'Assemblée : le sept mars deux mille vingt-cinq

Présents : M. CERQUEIRA ; R. DUFOUR ; F. GAILLARD ; P. GIBAUD ; R. GRENOUILLET ; A. RAVET ; F. TOMAS ; N. BARNY ; F. CHALEIX ; L.GABETTE

Non présent lors du vote : D. CHAMBON

Excusée ayant donné pouvoir : D. JARDIN ; J. LEFORT (Mme LEFORT ayant donné procuration à M. le Maire, son vote ne peut pas être pris en compte)

Absentes : C. VIARD ; P. GABORIAU

Secrétaire : F. TOMAS

## **OBJET : BUDGET PRINCIPAL : PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur André RAVET délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Monsieur Dominique CHAMBON, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, Monsieur le Maire ne prenant pas part aux débats, à l'unanimité des votants :

1° lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif.

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion.

3° Arrête les résultats définitifs tels que résumés dans l'exécution du budget ci-dessous :

<u>SECTION</u>		<u>SECTION DE</u>	
<u>D'INVESTISSEMENT</u>		<u>FONCTIONNEMENT</u>	
REPORT DÉFICITAIRE N-1	0,00 €	REPORT DÉFICITAIRE N-1	0,00 €
REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	331 618,61 €	REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	1 096 292,61 €
		PART N-1 AFFECTE EN N	300 000,00 €
DÉPENSES DE L'EXERCICE	455 744,66 €	DÉPENSES DE L'EXERCICE	1 079 338,33 €
RECETTES DE L'EXERCICE	380 651,75 €	RECETTES DE L'EXERCICE	1 381 318,10 €
<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</u>	-75 092,91 €	<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</u>	301 979,77 €
<u>RÉSULTAT CUMULÉ DE LA SECTION</u>	256 525,70 €	<u>RÉSULTAT CUMULÉ DE LA SECTION</u>	1 098 272,38 €
RESTES À RÉALISER DÉPENSES	303 381,00 €	AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT	28 066,00 €
RESTES A RÉALISER RECETTES	18 789,00 €	COMPLÉMENT LIBRE D'AFFECTATION	
TOTAL RAR	-284 592,00 €	C'est-à-dire qui peut être affecté à l'investissement ou capitalisé en fonctionnement.(ligne 002)	
BESOIN DE FINANCEMENT	28 066,30 €	TOTAL A AFFECTER	28 066,30 €
PRÉLÈVEMENT RÉGLEMENTAIRE A EFFECTUER EN N+1 SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (ART.1068)		REPRISE N+1 EN FONCTIONNEMENT (002 BP N+1)	1 070 206,08 €

Ce document comptable est voté à l'unanimité des membres votants, le Maire s'étant retiré pour le vote.

Fait et délibéré en Mairie de CUSSAC  
Le 13 Mars 2025

LE PRÉSIDENT DE SÉANCE  
André RAVET

Secrétaire de séance  
Françoise TOMAS

Affichée le : 20/03/25

Monsieur Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, via [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le 18/03/25  
Le Maire



Accusé de réception en préfecture  
087-218705408-20250313-2025013-DE  
Reçu le 18/03/2025